

## TER Actualisation 2020

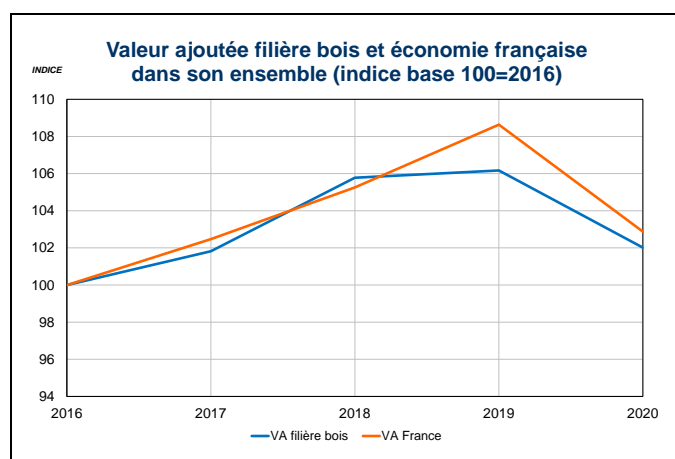
### Production et commerce extérieur

En 2020, la production en valeur de l'ensemble de la filière bois a chuté, en raison de la crise Covid-19 et s'établit désormais à près de 66 Md€ (contre 70 Md€ en 2019). Sur le volet international, les échanges extérieurs ont aussi fortement reculé. Dans le détail, les exportations ont baissé plus rapidement que les importations. Ainsi, le solde commercial de la filière bois s'est de nouveau dégradé en 2020. Toutefois, en comparaison, la filière a été plus résiliente que l'économie française dans son ensemble. En effet, la production de la filière bois a enregistré une moindre baisse par rapport à l'économie française dans son ensemble et le solde commercial s'est relativement moins dégradé dans la filière bois.

Concernant l'amont de la filière, la récolte de grumes et billons destinés au sciage, placage ou déroulage a baissé en 2020 (comme déjà en 2019). L'impact est toutefois nuancé sur la production de sciages : les sciages de hêtre se sont effondrés en 2020 tandis que les sciages de chêne, de douglas et de sapin-épicéa ont nettement augmenté par rapport à 2019. Par ailleurs, les exportations de sciages (toutes essences confondues) ont reculé plus rapidement que les importations, suggérant une réorientation des sciages vers le marché domestique.

Pour ce qui est de la seconde transformation et l'aval de la filière, la production de placage/panneaux a fortement décliné en 2020, de même que les menuiseries ou encore les meubles à base de bois. *A contrario*, la fabrication de produits d'aménagement extérieurs a enregistré une dynamique positive tandis que la fabrication de charpentes s'est stabilisée. En particulier, la production de combustible à base de bois a fortement progressé en 2020, avec une réorientation très nette vers la demande intérieure, au détriment des exportations. Enfin, la production des branches de mise en œuvre a subi les effets des mesures de confinement et enregistre donc une croissance globalement négative en 2020.

Enfin, la valeur ajoutée de la filière bois, après une hausse de 2016 à 2018, s'est stabilisée en 2019 avant de chuter en 2020 en raison de la Covid-19. Sur l'ensemble de la période, la valeur ajoutée de la filière bois a augmenté de 2 points. En comparaison, la valeur ajoutée de l'économie française s'est aussi nettement dégradée en 2020 (plus que la filière bois) mais sur la période, elle a augmenté de 3 points. Dans le détail, depuis 2016, la valeur ajoutée de l'économie française est principalement portée par les services tandis la filière bois est soutenue par son secteur industriel et la construction. Au total, la relative résilience de la filière bois face à la crise Covid-19 a permis une évolution similaire de la création de richesse par rapport à l'économie française sur les cinq dernières années.



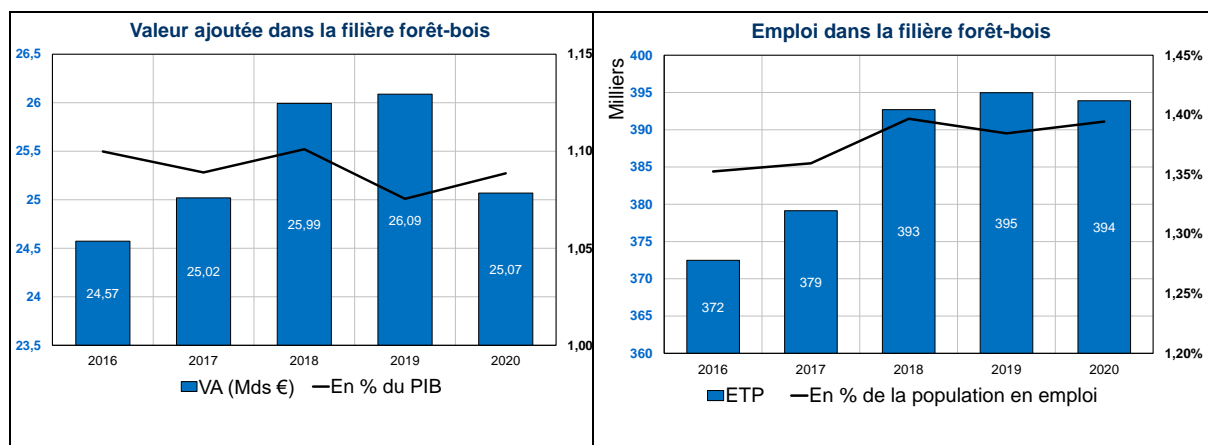
## Données du site Internet

Les numéros de paragraphes ci-dessous correspondent aux numéros des graphiques du site.

### 1 L'emploi et la valeur ajoutée de la filière

En 2020, la filière bois en France enregistre une baisse de sa valeur ajoutée par rapport à 2019 (-1 Mds €) liée à la crise Covid-19, avec une quasi-stabilisation des emplois grâce aux mesures de soutien, notamment l'activité partielle. En comparaison, la filière bois a été plus résiliente que l'économie française dans son ensemble. Le poids de la filière bois dans l'économie française s'est donc légèrement amélioré. Toutefois, par rapport à 2016, la filière a créé +0,5 Mds € de valeur ajoutée, soit une croissance de 2 % (contre +3 % pour l'économie nationale dans son ensemble). Cette croissance provient essentiellement des activités de mise en œuvre sur le marché de la construction. En parallèle, la filière bois a généré près de 21 500 ETP supplémentaires depuis 2016.

|             | VA (Mds €)  | ETP            |
|-------------|-------------|----------------|
| 2016        | 24,6        | 372 480        |
| 2017        | 25,0        | 379 141        |
| 2018        | 26,0        | 392 702        |
| 2019        | 26,1        | 394 967        |
| <b>2020</b> | <b>25,1</b> | <b>393 892</b> |



### 2 Indicateurs du commerce extérieur

Le solde du commerce extérieur de la filière s'est dégradé en 2020 à -8,3 Mds € en raison d'une baisse des exportations plus rapide que les importations. En comparaison, le solde commercial de l'économie française dans son ensemble s'est aussi creusé en 2020, avec un doublement du déficit commercial. Sur le volet international, la filière bois a donc été plus résiliente face à la crise Covid-19, en raison d'une moindre exposition sur les exportations de service, contrairement à l'économie française dans son ensemble.

| Mds € | Exportation | Importation |
|-------|-------------|-------------|
| 2016  | 9,7         | 16,4        |
| 2017  | 9,8         | 16,9        |
| 2018  | 10,2        | 17,8        |
| 2019  | 9,9         | 17,8        |
| 2020  | 8,1         | 16,4        |

### 3 Commerce extérieur de la filière

Avec un fort taux de couverture de la demande et un faible taux d'exportation, la filière forêt-bois se caractérise par son orientation vers le marché intérieur. En 2020, le taux d'exportation recule à 24 % (contre 27 % en 2019), de même que le taux de couverture du commerce extérieur (49 %, après 55 % en 2019).

| 2020   | Filière bois | Production manufacturière (2020) |
|--|--------------|----------------------------------|
| Taux de couverture de la demande par l'offre | 61 %         | 49,8 %                           |
| Taux d'exportation                           | 24 %         | 46,8 %                           |
| Taux de couverture                           | 49 %         | 87,1 %                           |

### 4 Valeur ajoutée par marché de destination finale

Si la valeur ajoutée de la filière bois a reculé en 2020 avec la crise Covid-19, les dynamiques sont hétérogènes entre les marchés finaux. Les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois (\*) de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales à hauteur de 20,8 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 83 % de l'ensemble de la création de richesse de la filière bois. Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière, comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services, représentent 4,3 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 17 % de l'ensemble.

Par rapport à 2019 :

- Le marché de la construction (52 % de la valeur ajoutée), qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de vente et le génie civil, a enregistré une baisse de 1 %.
- Le marché des produits de consommation courante (21 % de la VA), qui rassemble les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres, ...) recule de 6 %.
- Le marché de l'emballage bois et carton, avec la tonnellerie (11 % de la VA) a enregistré la plus forte variation négative (-14 %).
- Le marché du meuble à base de bois (6 % de la VA) baisse de 7 %.
- Enfin, le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée (10 % de la VA) a enregistré la seule dynamique positive en 2020 (+1 %).

| 2020                              | Mds € | % total | % (hors commerce) |
|-----------------------------------|-------|---------|-------------------|
| Construction                      | 10,8  | 83 %    | 52 %              |
| Produits de consommation courante | 4,4   |         | 21 %              |
| Emballage bois et carton          | 2,2   |         | 11 %              |
| Energie                           | 2,1   |         | 10 %              |
| Meuble                            | 1,2   |         | 6 %               |
| Commerces et services             | 4,3   | 17 %    |                   |

(\*) Les autres produits, qui ne sont pas majoritairement à base de bois, ne font pas partie de la filière forêt-bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).

## 5 Emploi direct par marché de destination finale

En 2020, les emplois directs de la filière bois représentent près de 394 000 emplois, en équivalent temps plein (ETP). La répartition des emplois directs en équivalent temps plein par marchés de destination est proche de celle de la valeur ajoutée.

Tout comme pour le graphique précédent, les activités de production forestière, de transformation et de mise en œuvre de produits bois de la filière forêt-bois alimentent cinq marchés de destinations finales. Ceux-ci représentent 332 000 emplois directs (ETP), soit 84 % des emplois directs de la filière. Les ETP représentés ici excluent les emplois liés aux services (transports, conseils, ...) et aux commerces qui sont associés à ces activités et marchés finaux. Les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 61 700 emplois directs (ETP), soit 16 % de l'ensemble des emplois de la filière.

Ainsi, la filière forêt-bois valorise un même matériau bois en satisfaisant simultanément plusieurs marchés indépendants. Dans son ensemble, cette multitude de débouchés permet à la filière d'avoir une forte résilience face aux évolutions conjoncturelles de tel ou tel marché. Par ailleurs, en complément de ceux existants, émergent de nouveaux marchés comme la chimie verte qui sont de réels relais de croissance.

Sur ces 394 000 ETP directs en 2020 :

- Le marché de la construction, qui inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de ventes et le génie civil, en représente la moitié (52 %) ;
- Le marché des produits de consommation courante, qui rassemblent les articles en papier ou en carton, les objets en bois, les produits manufacturés (instruments de musique, cercueils, jeux et jouets, cintres, ...) en concentre 19 % ;
- Le marché de l'emballage bois et carton avec la tonnellerie en rassemble 11 % ;
- Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, où n'est comptée que la partie commercialisée, crée 10 % de ces emplois ;
- Le marché du meuble à base de bois en représente 7 %.

| 2020                              | ETP            | % (hors commerce) |
|-----------------------------------|----------------|-------------------|
| Construction                      | 174 345        | 52 %              |
| Produits de consommation courante | 64 210         | 19 %              |
| Emballage bois et carton          | 35 590         | 11 %              |
| Energie                           | 33 260         | 10 %              |
| Meuble                            | 24 754         | 7 %               |
| Commerces et services             | 61 733         |                   |
| <b>Total</b>                      | <b>393 892</b> |                   |

### Valeur ajoutée et emploi direct par activité

| 2020  | VA (Mds €)  | ETP            |
|---|-------------|----------------|
| Production et transformation de produits bois | 44,2 %      | 45,5 %         |
| Mise en œuvre de produits bois                | 38,7 %      | 38,8 %         |
| Commerces et services                         | 17,1 %      | 15,7 %         |
| <b>Total (rappel des valeurs brutes)</b>      | <b>25,1</b> | <b>393 892</b> |

En 2020, près de la moitié de la valeur ajoutée et de l'emploi (en équivalent temps plein ETP), est créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et près de 40 % sont créés par les activités de « mise en œuvre de produits bois ». Moins d'un cinquième revient aux commerces et services. La répartition de la valeur ajoutée par activité est en ligne avec la répartition des emplois.

Le poids de la production et de la transformation du bois est comparable aux parts de la mise en œuvre et des services, ce qui suggère un certain équilibre dans la création de valeur entre les différentes activités de la filière. En particulier, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production.

De plus, la grande pluralité des emplois présents dans la filière, de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou à l'enseignant chercheur met en exergue la représentativité de la filière bois dans les chaînes de valeur de l'économie française.

## Destinations de l'activité « Production et transformation de produits bois »

La production et les importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » sont soit destinées à d'autres activités de transformation en France (consommation intermédiaire), soit destinées à la consommation finale en France, soit exportées.

En 2020, l'essentiel de la production et des importations des branches de l'activité « production et transformation de produits bois » reste destiné au marché national tant pour la transformation (consommation intermédiaire) que pour la consommation finale.

| 2020                       | France | Import |
|----------------------------|--------|--------|
| Consommation intermédiaire | 59 %   | 41 %   |
| Consommation finale        | 63 %   | 37 %   |
| Exportation                | 100 %  | 0 %    |

Ainsi, la filière forêt-bois satisfait le marché intérieur en priorité et notamment la consommation finale française où 63 % de la valeur consommée provient de la production française, en augmentation par rapport à 2019 (61 %).

Les importations représentent 41 % de la consommation intermédiaire, stable par rapport à 2019, ce qui souligne la marge de progrès pour reconquérir ce marché des produits semi-finis.

## 6 Valeur ajoutée des activités par marché de destination finale

| 2020 (Mds)                                    | Construction | Produits de consommation courante | Emballage bois et carton | Energie | Meuble |
|---|--------------|-----------------------------------|--------------------------|---------|--------|
| Production et transformation de produits bois | 2,0          | 4,4                               | 2,2                      | 1,3     | 1,2    |
| Mise en œuvre de produits bois                | 8,8          | 0,0                               | 0,0                      | 0,9     | 0,0    |
| Total   | 10,8         | 4,4                               | 2,2                      | 2,1     | 1,2    |

En 2020, l'activité de mise en œuvre de produits bois (\*) représente plus de 82 % de la valeur ajoutée dirigée vers la construction.

Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés pour lesquels le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention.

Ce graphique est un approfondissement de l'approche marché (cf. graphique « Valeur ajoutée par marché de destinations finales ») où l'on met en avant les activités décrites précédemment.

Ces cinq marchés représentent 83 % de la valeur ajoutée de la filière. Cela exclut les services (transport, conseil, ...) et le commerce, qui sont associés à ces activités et marchés finaux.

Les 17 % restants proviennent de la catégorie « commerces et services transversaux ». Cette catégorie transversale à tous les marchés inclut le commerce de gros et de détails ainsi que les services transversaux.

*(\*) Les autres produits ne font pas partie de la filière bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).*

### Emplois par activité et marché de destination finale

| 2020 (ETP)                                    | Construction | Produits de consommation courante | Emballage bois et carton | Energie | Meuble |
|---|--------------|-----------------------------------|--------------------------|---------|--------|
| Production et transformation de produits bois | 34 503       | 64 210                            | 35 590                   | 20 314  | 24 754 |
| Mise en œuvre de produits bois                | 139 842      | 0                                 | 0                        | 12 946  | 0      |
| Total   | 173 683      | 65 414                            | 37 153                   | 31 990  | 24 243 |

L'activité de mise en œuvre de produits bois (\*) représente près de 81 % des emplois directs dirigés vers la construction. Avec l'énergie, ce sont les seuls marchés pour lesquels le périmètre de la VEM inclut la mise en œuvre. Dans le cas de l'énergie, cette activité correspond à la branche « 60 - Travaux d'installation de chauffage au bois » qui a été ici classifiée comme « mise en œuvre » par convention.

Ces cinq marchés représentent 84 % des emplois directs (ETP) de la filière. Cela exclut les services (transports, conseils, ...) et le commerce qui sont associés à ces activités et marchés finaux.

Les 16 % restants proviennent de la catégorie « commerces et services transversaux ». Cette catégorie transversale à tous les marchés inclut le commerce de gros et de détails ainsi que les services transversaux.

*(\*) Les autres produits ne font pas partie de la filière bois (exemple : les meubles en métal, les menuiseries en aluminium, ...).*